

Objectifs :

Connaitre la réglementation sociale Française et Européenne du transport de voyageurs
Savoir préparer un itinéraire en fonction de la demande, du véhicule.
Connaitre le rôle du conducteur.
Avoir les connaissances nécessaires pour organiser et exécuter une journée de prestation.

Public concerné et prérequis :

Commercial, Agent ou responsable d'exploitation.
Conducteurs. Permis de conduire valide

Moyens pédagogiques et techniques :

Salle équipée de moyens multimédias
Support power point
Carte routière, GPS
Caméscope
Cas pratique
Véhicule équipé de micro et vidéo

Durée, effectifs :

35 heures.

Modalités d'évaluation des acquis :

Évaluation Initiale et finale sous forme d'un Questionnaire à Choix Multiples.

Sanction visée :

Certificat de réalisation

Programme

Bilan des connaissances (QCM).

1.La réglementation Sociale Française et Européenne (jour1)

G'TRAF

1.1 Réglementation des transports routiers de voyageurs. - Règles administratives

- Définitions des services

1.2. Réglementation transport nationale

- Contrat de transport
- Obligation des parties

1.3. Réglementation transport internationale

- Espace Schengen
- Pays associés

1.4. Réglementation sociale Européenne

- Définition
- Les temps de conduite
- Les repos
- Double équipage

1.5. Réglementation sociale nationale interurbaine

- L'amplitude journalière
- Les services,
- Double équipage,
- Les autres services.

2. Répondre à une demande de devis : (jour2)

2.1 La commande

- L'affectation de la commande

2.2 Elaboration d'une demande

- Cas concret

2.3 Préparation du voyage :

- Itinéraire :
 - Lire une carte
 - Savoir définir les pauses, les stationnements...

2.2 Editer un devis :

- Le calcul du montant
- L'édition et l'envoi

G'TRAF

3. Le Client (jour 3)

3.1 un client, qu'est ce que c'est?

- Ses besoins, ses attentes
- L'importance du client pour l'entreprise

4.1 Le rôle commercial du conducteur

- Présentation physique et vestimentaire
- Expression verbale
- Capacité d'adaptation du conducteur

4.3 Administratif de base

- Règlementation Européenne sur le transports
- Constitution de documentation
- Le dossier de voyage
- Les cartes routières

5. Le voyage (jour 4)

5.1 Elaboration

- Préparation des fiches
- Itinéraires (cartes routières, plan de ville et GPS)
- Eléments de confort pendant le voyage
- L'entretien et le nettoyage du véhicule

5.2 Les différentes prestations

- Les bagages
- Le restaurant, l'hôtel..
- Les horaires

5.3 Synthèse

- préparation et exécution d'une journée ou un voyage
- conclusion

Qualification des intervenants :

Formateur qualifié l'activité de conducteur de grand tourisme

Formation suivie :

Entièrement
En présentiel

G'TRAF

Délais et condition d'accès :

1 jour avant le début de la formation

Taux de validation de compétences :

100% de réussite

Taux de satisfaction :

100% de satisfaction

Débouchés :

Stagiaires déjà en poste

Equivalence ou passerelle :

Pas d'équivalence ou de passerelle

G'TRAF